

Rapport d'activité 2020 par Pierre Boutillon

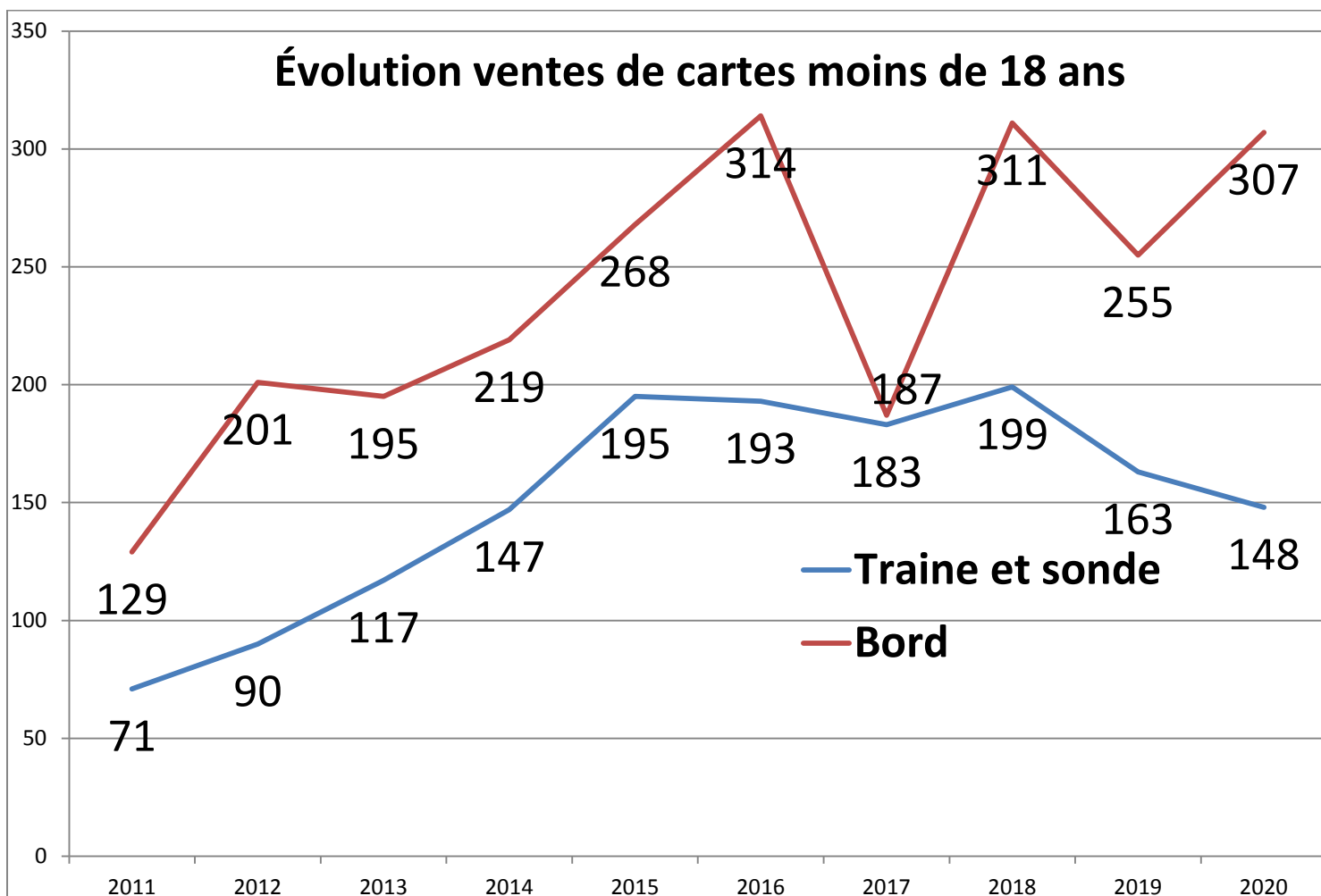
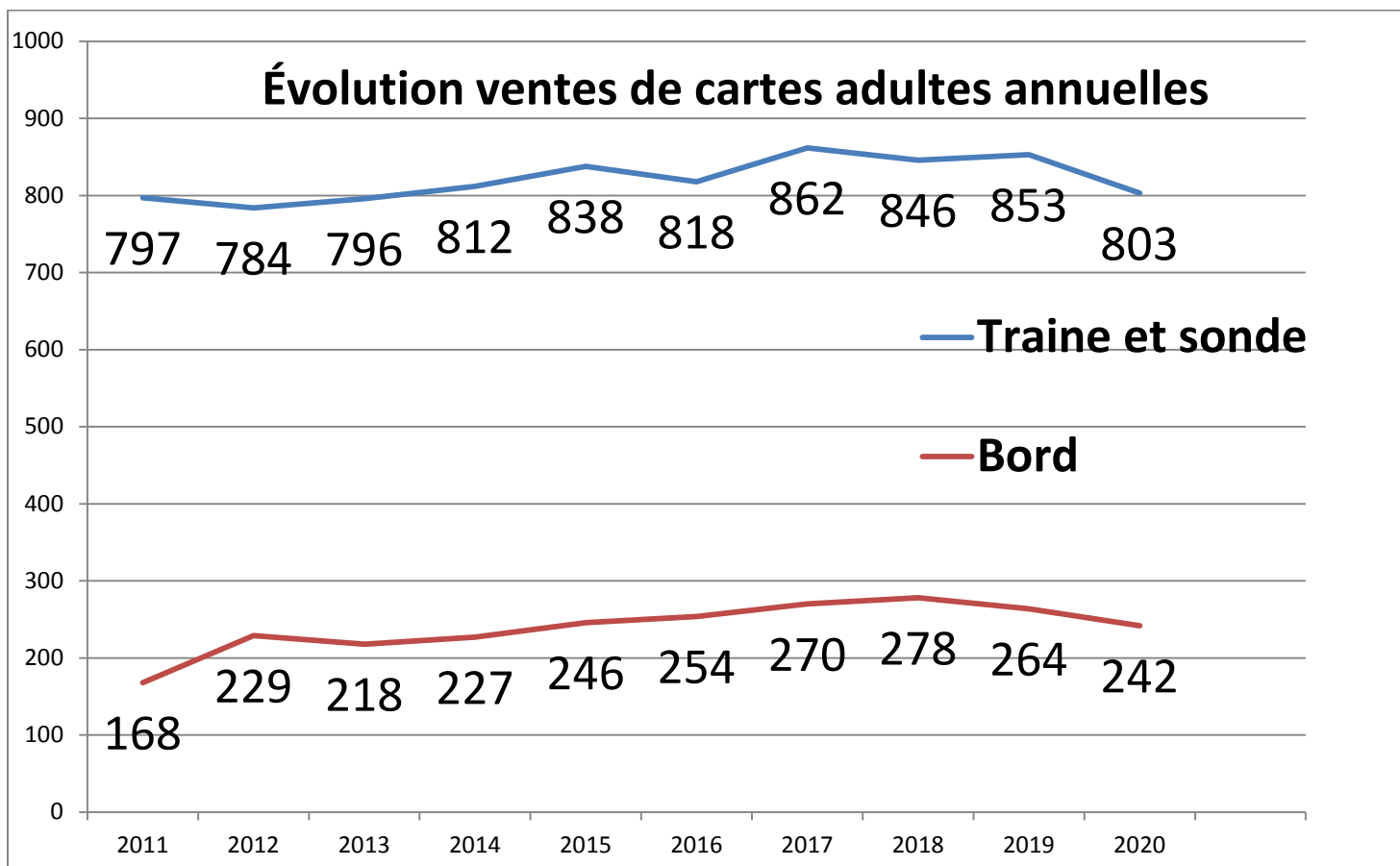
L'activité de l'association a naturellement été très perturbée par la situation sanitaire, notamment pour les manifestations. Nous avons prévu un concours féra, un open brochet exclusivement réservé aux pêcheurs pratiquant depuis un bateau à moteur électrique. Une quarantaine d'embarcations étaient inscrites, garantissant un franc succès pour la promotion de la propulsion électrique, mais nous avons dû annuler. Ce n'est certainement que partie remise !

Conseils d'Administration

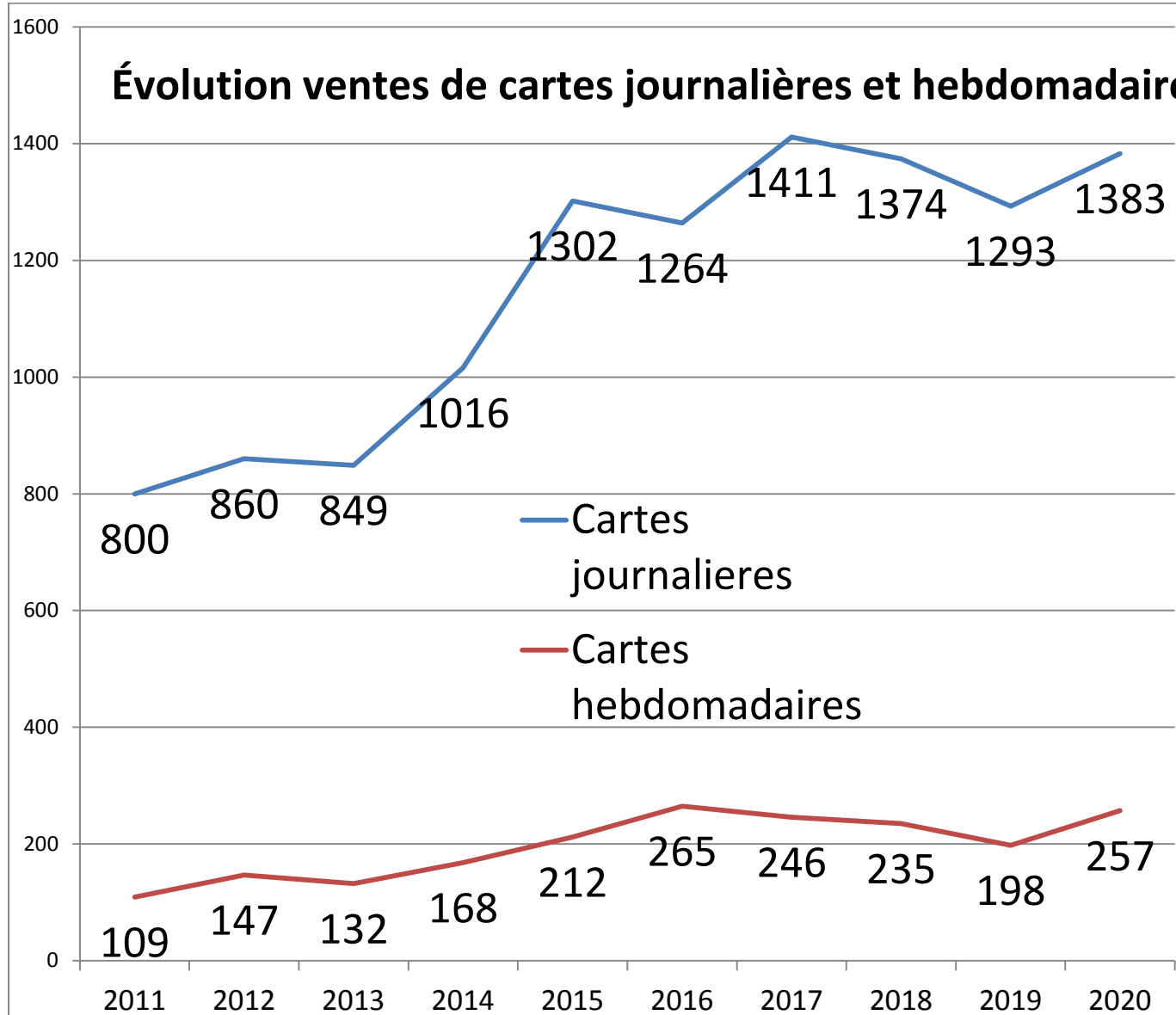
Deux conseils d'Administration en présentiel ont pu se tenir en début d'année, et un troisième en octobre, dont le but principal était de présenter les postulants à l'élection du nouveau CA. Nous avons loué une grande salle à Sevrier, ce CA s'est déroulé masqués et un plateau repas individuel fut servi en fin de CA (voir photo). L'élection a été repoussée d'un an, mais pour assurer un renouvellement au sein du CA, trois nouveaux membres ont été cooptés. Il s'agit d'Ingrid Fournier Bidoz, de Bernard Genevois et de Jacky Combaz. Bienvenue à eux trois parmi nous.

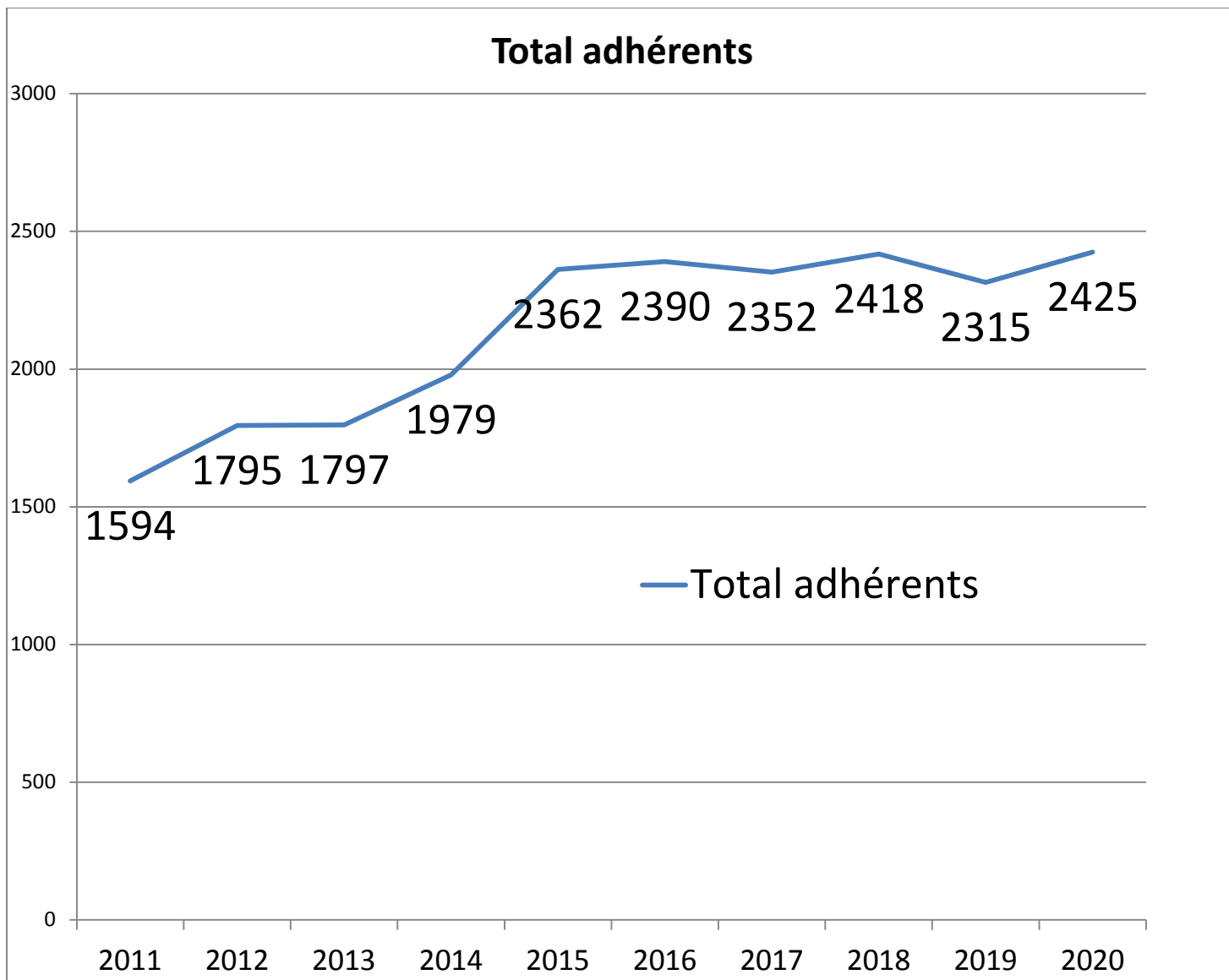


Vente de cartes :



Évolution ventes de cartes journalières et hebdomadaires





Remarques sur les ventes de cartes :

Baisse de 60 cartes annuelles adultes. Aucune vente durant le confinement du printemps, et plus tard des pêcheurs habituellement « annuels » ont pris des cartes journalières ou hebdomadaires, d'où leur augmentation. Le nombre d'adhérents est également boosté par ce phénomène. À noter également que le chiffre d'affaires des ventes de cartes n'a baissé que de 1% par rapport à 2019.

Taille de l'omble :

Lors des pêches exceptionnelles d'ombles au filet en novembre 2018 afin de renouveler les géniteurs de la pisciculture, nous avons constaté que pratiquement aucun omble de moins de 30 cm ne se trouvait sur la frayère de Menthon. Cette observation, corroborée par des observations antérieures et par des études sur d'autres lacs, nous ont amenés à constater que les ombles ne se reproduisaient probablement pas en dessous de 30 cm. Avec une taille minimum à 26, nous prenions certainement des poissons ne s'étant même pas reproduits une fois ! Peut-être l'une des explications à la raréfaction de l'espèce. C'est pourquoi nous avons décidé de porter la taille minimum de capture à 30, ce qui a été validé par la commission consultative.

Au cours de la saison 2020, les pêcheurs ont bien sûr relâché les poissons de moins de 30 cm, et ont qualifié d' « OMBLES BOUTILLON » ceux mesurant entre 26 et 30 ! J'ose espérer que cette appellation

survivra à la nuit des temps. De nombreux présidents (d'AAPPMA ou autre !) ont quitté leur fonction sans laisser aucune trace à la postérité, et j'aurai ainsi l'immense et rare privilège d'en laisser une !

Ouverture brochet :

Afin de se caler sur les dates d'ouverture nationales, la pêche du brochet à Annecy ouvre le quatrième samedi d'avril, (soit le 24 avril en 2021) au lieu du 8 mai antérieurement.

Statistiques de capture 2020 :

730 carnets saisis, 18 986 sorties

Truite lacustre : 319 kg

Féra : 7 784 kg

Ombre chevalier : 928 kg

Brochet : 825 kg

Perche : 415 kg

École de pêche :

L'activité a bien sûr été perturbée par la covid : Malgré tout 7 stages jeunes ont pu être organisés. Afin de respecter les consignes sanitaires, les participants étaient limités à 6 (au lieu de 8), munis de masques. Les échanges de matériel étaient limités, et heureusement aucun problème ne fut à relever. 2 stages adultes se sont déroulés dans les mêmes conditions, un avec 3 participants, l'autre avec 4. Un grand merci aux organisateurs qui ont ainsi continué l'école dans des conditions difficiles.

Remerciements :

J'ai eu, pendant ces huit dernières années, la chance d'animer un Conseil d'Administration dynamique et volontaire, recelant de nombreuses compétences diverses et variées, compétences qui se sont exprimées selon les nécessités du moment et ont permis de faire face à toutes les situations. Sans oublier les bénévoles qui œuvrent quotidiennement pour le bon fonctionnement de l'association, pour les alevinages, l'école de pêche, les ateliers nymphes, les carnets volontaires, les travaux d'entretien et réparation des locaux et du matériel, les sorties jeunes avec les écoles, la revue etc....

A cette soixantaine de pêcheurs, membres du CA et bénévoles, je voudrais dire un grand merci pour leur implication sans failles, et leur rappeler que sans eux j'aurais été un président bien démuni et paralysé, et qu'ALP ne serait qu'une coquille vide de sens et bien tristounette.

Merci également à Carine pour sa conscience professionnelle et ses initiatives, et félicitations pour sa faculté d'adaptation permanente, le travail qu'elle effectue aujourd'hui n'ayant rien à voir avec ce qu'elle faisait il y a huit ans, et peut-être rien à voir avec ce qu'elle fera dans huit ans....

Conclusion :

Compte tenu de l'impact du « Mot du président » dans la dernière revue, j'ai donc comme convenu démissionné de mes fonctions en décembre. Un nouveau président, Yann Magnani, déjà parmi nous depuis 8 ans, a été élu et je lui souhaite « bon vent » pour sa mission, en l'assurant, mais il le sait, que je mettrai à sa disposition mes huit années d'expérience au cas où il le jugerait utile.

Nous avons également enregistré la démission de notre trésorier Bernard Magnin après 30 ans de bons et loyaux services au sein d'ALP. Tous les membres d'ALP le remercient pour sa longévité (un record probablement) et la conscience professionnelle ainsi que le dévouement marqué à l'association durant toutes ces années de gestion financière. Gilbert Zambianchi, également membre du CA depuis 8 ans, a été élu en décembre pour prendre sa succession.